

N°14

Magazine d'information

Trégommeur

infos

Juillet
2021

Municipalité p. 2

**L'essentiel du
conseil municipal**

Travaux p. 8

**Le point sur
les travaux**

Les écoles p. 10

Vie scolaire

Info interco p. 13

France services

Dossier p.17

Histoire

Le Lavoir du Pissot





le mot du maire

L'épidémie covid régresse fortement, nous allons cet été retrouver une vie plus normale après 15 mois de crise sanitaire.

Pour la commune de Trégomeur les travaux à la salle polyvalente continuent, la cuisine est entièrement refaite avec du matériel neuf.

Les locations de la salle vont ainsi pouvoir redémarrer en conservant les gestes barrières que l'État nous impose.

L'aménagement autour de cette salle va se poursuivre jusqu'à la fin de cette année, en créant :

- le parking sur un sol perméable,
- une aire de jeux pour enfants,
- une structure multisports,
- deux jeux de boules.

L'ensemble de ces investissements sera subventionné à hauteur de 70 à 80% par des aides de l'Europe, de l'État, de la Région et du Département. Nous bénéficions cette année du plan de relance économique mis en place par l'État, les travaux doivent être réalisés en 2021.

La commune a acquis un véhicule équipé d'une benne et une tondeuse autoportée afin de faciliter le travail de nos employés communaux.

Les travaux de voirie, rue du Trégor, viennent d'être réalisés par l'entreprise Colas. C'est le Département qui finance la réfection de la chaussée. La voie douce, partant du lotissement du Courtil de la Noë pour arriver au bourg, sera aussi réalisée sur un sol perméable, de couleur différente de la route et sera sécurisée par des potelets.

D'autres travaux de voirie seront réalisés cet automne depuis le pont de Gernégan jusqu'au Zooparc.

Tous ces investissements sont autofinancés.

Pour résoudre vos démarches administratives au quotidien, la commune de Plélo, en liaison avec la communauté de communes, met en place un service public, ouvert aux citoyens, appelé " France services ". Vous pouvez ainsi prendre contact avec cette mairie, des agents vous conseilleront.

Notre PLUi-H a reçu un avis défavorable des commissaires enquêteurs, au motif que nous consommons trop de terrains agricoles pour la construction. Les services de l'État nous demandent à nouveau de réduire les terrains constructibles, nous devons donc rentrer dans une révision de notre plan d'urbanisme.

Ces différents points sont développés dans le magazine Trégomeur infos.

Je vous souhaite bonne lecture.

Denis Manac'h



L'essentiel du conseil municipal

Demande de subventions à l'Europe et à l'agence nationale du sport

pour une aire de jeux pour enfants et un terrain multisports à hauteur de 70% du coût qui s'élève à 74 601 €.

Aménagement de la cuisine de la salle polyvalente

pour un montant de 33 363,08 € (18 47,40 €HT en travaux et 15 315,68 €HT en matériel).

Création d'un escalier extérieur de la salle polyvalente

pour un montant de 5 640 €.

Terrassement pour Création d'un terrain multisport et 2 jeux de boules

pour un montant de 29 285,92 €.

Demande de subventions au conseil départemental pour l'aménagement du parking de la salle

pour un montant de 20 080 € soit 80% du montant du projet.

Participation de la commune à hauteur de 50% pour l'achat des masques

acquis par la communauté de communes pour un montant de 2 413 €.

Titularisation de Clément Quemar, employé communal au Service technique, depuis le 1^{er} février 2021.

Remplacement de notre employé communal,

Didier Jouan, par Philippe Jouannigot au 1^{er} mars 2021.

Recrutement d'un agent saisonnier,

Florent Bullio, pour la période de janvier à septembre 2021.

Stagiairisation de Valérie Menou

en remplacement de Véronique Baudu en qualité de secrétaire de mairie le 1^{er} mai 2021.

Le C.M. décidé de prendre en charge 50% du coût de l'activité voile pour les deux écoles

soit 450 € pour l'école publique et 300 € pour l'école privée. Cette somme est fonction du nombre d'enfants participant à l'activité.

Achat d'un tracteur tondeuse

pour un montant de 23 963,00 €.

Devis pour sécurisation de l'accès aux cloches de l'église

pour un montant de 7 047 €.

Le programme de voirie 2021

réalisé par l'entreprise SPTP pour un montant de 29 252 €

Les secteurs concernés : La Croix Cario, le Moulin de Guernégan, la route de Liffiac, la Ville Bréhaut et Saint-Mathurin. La Départementale 47 a été réalisée par la société COLAS de Ploumagoar. Une voie douce ainsi qu'un plateau seront réalisés prochainement et pris en charge par la commune.

La taxe d'enlèvement d'ordures ménagères,

par la communauté de communes, sera prélevée sur la taxe foncière à partir du 1^{er} janvier 2022.

Souscription à l'appel à projet plan numérique,

pour une subvention auprès de l'Éducation nationale pour l'achat de matériel et de logiciels aux 2 écoles, le taux de subvention est de 70% de la dépense engagée.

Vote des subventions aux associations de la commune

pour un montant total de 26 236 €.

Désignation	2021
Amicale Laïque pour activités diverses	732 €
APEL Ecole Sainte-Thérèse pour activités diverses	732 €
Transport pour activité piscine pour les 2 écoles	1 000 €
OGEC. Frais de fonctionnement école privée année 2021 23 enfants de + de 3 ans x 737,92 €	16 972,16 €
Anciens d'Algérie	150 €
Secours Populaire	100 €
Secours Catholique	100 €
Société de chasse	130 €
Club des Mégalithes	230 €
Entente Sportive Trégomeuroise	1 500 €
Comité des fêtes	1 300 €
A.D.A.P.E.I. 22	40 €
C.C.A.S. de Trégomeur	3 100 €
Association Rêves de Clown	60 €
SNSM Saint-Quay Portrieux	60 €
Don du Sang Sud-Goëlo	60 €

Taux des 3 taxes directes locales pour 2021

	Taux
Taxe d'habitation.....	15,63 %
Taxe foncière bâtie.....	17,97 %
Taxe foncière non bâtie.....	75,25 %

Affectation de l'excédent de fonctionnement 2020 au Budget Primitif communal 2021

Article 1068 de la section d'investissement	200 000,00 €
Article 002 de la section de fonctionnement	73 830,47 €

Participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école Sainte-Thérèse.

Elle est égale au coût d'un enfant scolarisé à l'école publique multiplié par le nombre d'enfants de l'école privée de plus de 3 ans, domiciliés à Trégomeur.

Coût d'un enfant scolarisé à l'école publique (dépenses année civile 2020)

Frais de personnel : 30 298,98 €
Frais de fonctionnement : .. 18 465,99 €
(fuel, élect., copieur, fourn. scol., assurance,..)

Remboursement orange sur trop perçu - 419,33 €
Remboursement frais scolarisation Gommenec'h - 1 856,70 €
Total..... 46 488,94 €
Nombre d'enfants de plus de 3 ans..... 63
(Moyenne des effectifs du 1.1.2020 au 30.6.2020 et du 1.9.2020 au 31.12.2020)

Coût par enfant :
46 488,94 € / 63 enfants 737,92 €

Subvention à verser à l'OGEC Ste-Thérèse pour l'année 2021 16 972,15 €
737,92 € x 23 enfants (même calcul moyen que pour l'école publique)

Approbation du compte administratif 2020 du budget communal

Le Conseil Municipal examine le compte administratif 2020 du budget communal qui se résume ainsi :

Fonctionnement

Dépenses	436 407,17 €
Recettes	612 872,56 €
Excédent de l'exercice.....	176 465,39 €
Excédents antérieurs.....	97 365,08 €
Excédent de clôture	273 830,47 €

Investissement

Dépenses	393 536,96 €
Recettes	423 804,73 €
Excédent de l'exercice	30 267,80 €
Excédents antérieurs	244 116,17 €
Excédent de clôture	274 383,97 €



Un nouveau véhicule au service technique

Après plus de 20 ans de bons et loyaux services, l'utilitaire communal de marque RENAULT a été remplacé par un véhicule neuf de marque PEUGEOT type Boxer.

Ce véhicule nous a été livré le 19 février par le garage DELAMARRE de TRÉGOMEUR accompagné de M. Ludovic RENOARD conseiller commercial de PEUGEOT professionnel.

Le PEUGEOT Boxer, qui est équipé d'une benne et d'un coffre de rangement d'outillage divers, a aussitôt été mis à l'usage par les employés municipaux pour la réalisation des différents travaux effectués sur la commune.

D'un montant de 27 000 € HT, cet investissement était attendu depuis longtemps par les employés communaux qui saluent son côté fonctionnel et reconnaissent un gain de temps dans les tâches réalisées.



Tondeuse

Depuis quelques semaines la tondeuse frontale autoportée ISEKI sillonne les rues de Trégomeur. Elle nous a été livrée le vendredi 19 février 2021 par la Société Bretagne Motoculture de LANGUEUX.

Cette tondeuse combine puissance et grande capacité de ramassage avec son bac de 900 litres.

Cette tondeuse frontale offre un très grand confort de conduite, assuré par un faible niveau sonore et des commandes très ergonomiques disposées à portée de main.

Guillaume COLLET de la Société Bretagne Motoculture a dispensé une formation à Florent et Clément, nos deux employés municipaux, à l'usage et l'entretien de ce nouvel outil.

Cet investissement d'un montant de 23 963 € TTC va permettre d'entretenir les espaces verts de la commune et la pelouse du terrain de football et celle du terrain d'entraînement.



Frelons asiatiques

Afin d'éviter la prolifération des frelons asiatiques, il est nécessaire de s'inscrire dans un plan de lutte collective qui consiste.

- d'une part, à piéger les reines fondatrices de mars au 15 mai. La commune a offert à chaque apiculteur de Trégomeur un piège à cet effet. Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec Georges Ponthieux, secrétaire au groupement de défense sanitaire des abeilles (N° téléphone : 06 80 68 89 30).
- d'autre part, lorsque vous constatez un nid, vous pouvez prendre contact avec la mairie. Bertrand Renier, adjoint, est référent communal et vérifiera sur place le type de frelon concerné.

La destruction de ces nids est prise en charge par la commune et la communauté de communes à hauteur de 80 € maximum.





Zone 30

La circulation routière dans le bourg de TREGOMEUR est réglementée par une « zone 30 ». La vitesse maximale dans cet espace est de 30 km/h pour tout type de véhicules, c'est-à-dire, les vélos, les cyclomoteurs, les motos, les automobiles, les véhicules de livraisons, les bus et les engins agricoles.

Un marquage au sol indiquant cette vitesse sera prochainement mis en place dans le centre bourg.

Cette zone a pour intérêt de réduire les conséquences d'un choc auto - piéton.

A titre d'exemple, sur une chaussée sèche il faut **23 mètres** à un véhicule pour pouvoir s'arrêter lorsque le conducteur roule à une vitesse de 50 km/h et **11 mètres** lorsque la vitesse est de 30 km/h.

Cette vitesse réduite permet à l'automobiliste d'avoir un champ visuel plus large et d'établir un contact visuel avec les autres usagers.

L'entrée de la zone est matérialisée verticalement par le panneau ci-dessus et reste valable tant qu'une fin de zone n'est pas signalée.

A l'intérieur de cette zone, il convient de respecter la règle de la « priorité à droite » à chaque intersection rencontrée, identique aux autres croisements présents sur la commune où une absence de signalisation routière est constatée.

Divagation des chiens

Le Maire rappelle que la divagation des chiens est interdite conformément à l'article L211-19-1 du Code rural.

« Chaque propriétaire est donc tenu de maintenir son animal dans l'enceinte de sa propriété par tout moyen à sa disposition (clôture, attache...) ».

Tout chien en divagation pourra être saisi et confié au refuge où le propriétaire devra aller le chercher et s'acquitter des frais de garde.

Il est rappelé que la divagation provient d'un abandon, d'un défaut de garde ou de surveillance de l'animal sur la voie publique.

Laisser ainsi son animal, qui peut potentiellement être dangereux, se promener sans surveillance dans la rue, entraîne non seulement la responsabilité civile de son propriétaire en cas de dommages mais aussi sa responsabilité pénale.



MERCI DE RAMASSER LES DÉJECTIONS CANINES

Nous recevons de nombreuses plaintes de nos citoyens, particulièrement dans le bourg et autour de la salle polyvalente, de trouver régulièrement des crottes de chiens sur les trottoirs et les sentiers pédestres.

Tout propriétaire de chien est tenu de ramasser les déjections canines sur le domaine public communal.

État Civil

NOVEMBRE 2020 - MAI 2021



NAISSANCES

Adam PICQUIER

09/11/2020 - 03 La Ville Oria

Gabriel LE PAPE

22/11/2020 - 07 La Ville Urvoy

Lily REBOUSSIN HERLIDO -

10/01/2021 - 10 La Vieux Ville

Mya MIGNE

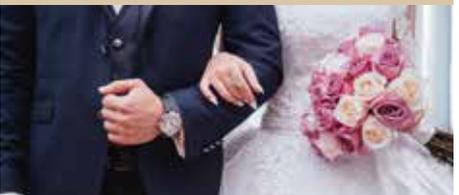
22/02/2021 - 2B rue du Trégor

Louanne VIDAMMANT

-05/05/2021 - 40 rue d'Argoat

Lise LEVILLAIN - 22/05/2021

08 impasse Le Clos Du Goulet



PACS

Benjamin CROCHET et

Marion LE JEUNE

21/01/2021 - 31 rue d'Armor

Gabriel BUREL et Laura LE CORRE

25/02/2021 - La Ville Gourio

Mariages

Sylvain COLLIN et Coralie

LEGRAND

22/05/2021 - 16 Noyette

DÉCÈS

Bernard GAUFFNY

08/03/2021 - 05 rue du Goulet

Roger BALLOUARD

28/03/2021 - 05 rue de l'Ic

Michel THOMAS

29/03/2021 - 06 rue du Pont Vert

Edouard LE ROY

24/05/2021 - 07 rue du Trégor



Horaires mairie

Lundi, Mardi et Vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 16h45

Mercredi et Jeudi : de 9h à 12h

Permanence des Élus
le samedi de 10h30 à 12h00

Tél. : 02 96 79 01 13

E-mail : mairie.tregomeur@wanadoo.fr

Horaires de tonte

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/19h30
 - Les samedis : 9h/12h et 15h/19h
 - Les dimanches et jours fériés : 10h/12h
- Merci de respecter ces horaires dans l'intérêt de tous.



Urbanisme

NOVEMBRE - MAI 2021

PERMIS DE CONSTRUIRE

Stéphane VAUDEZ

04 Belle Vue - Construction d'un garage

Jean-Luc LACOUR

1 Cocantin - Construction d'un garage

Denis POLIPOT

08 rue Du Clos Du Verger - Construction maison individuelle



DECLARATION PREALABLE

Roland LE NEL

05 La Ville Daniel - Modification fenêtres de toit et création porte sur pignon Sud/Ouest

Nicolas DESANNEAUX

10 Courtil de la Noë - Clôture

Chantal LE CORVAISIER

1 Belle Vue - Retrait haie et installation clôture grillage

Yohann JANES

09 rue du Pont Vert - Création étage ossature bois couverture ardoise

Sylvain COLLIN

16 Noyette - Aménagement garage en dressing

Louis PORTAL

33 rue du Trégor - Modification partielle clôture

Johan WATTEBELD

5 La Ville Doublet - Ravalement de façade

Christophe BOULO

34 rue du Trégor - Piscine

Henry BRIAND

04 Impasse du Goulet - Clôture

Hervé LE CORRE

La Petite Grégnory - Clôture

Gérard NICOLAS

24 rue d'Argoat - Clôture

Patrick BASIN

03 Liffiac - Clôture

Michel JOUAN

11 la Ville Urvoy - Isolation des pignons bardage bois

Sophie ADRASSE ALUNNO-BRUSCIA

04 Impasse de l'Accent - Installation générateur photovoltaïque

Bertrand Renier, troisième adjoint au maire



La réhabilitation des trois fontaines de la commune est un projet qui devrait aboutir lors du mandat actuel. Bertrand Renier y tient beaucoup, et il est d'ailleurs à la recherche de photos et de documents qui pourraient grandement faciliter les futurs travaux.

Bertrand Renier est l'actuel troisième adjoint au maire de Trégomeur. Et le moins que l'on puisse écrire est qu'il s'épanouit totalement dans cette toute nouvelle fonction. Bertrand a notamment en charge la voirie, l'urbanisme, les travaux et le personnel technique. Rencontre avec un homme particulièrement actif.

Actuellement, Bertrand Renier ne chôme pas. Entre son travail d'agent polyvalent à la mairie de Trégueux et son nouveau poste de troisième adjoint auprès de Denis Manac'h, ses journées sont bien occupées.

« C'est effectivement prenant et, aussi, très varié. Et avec les 1 000 hectares de superficie de la commune, il y a de quoi s'amuser, confie-t-il. Il faut veiller à ce que les routes soient nickels, que les tailles soient effectuées, les pelouses tondues, etc , etc ... Il y a tout le temps de l'entretien, c'est un éternel recommencement. Mais nous avons de bons retours en mairie. Et quand les gens ne sont pas contents, ils savent aussi nous le faire savoir. Et c'est très bien ainsi. »

Et au niveau des travaux et de la voirie, les chantiers d'importance ne manquent pas : la création d'une voie douce rue du Trégor, l'aménagement du parking de la salle polyvalente, la mise en place de la signalétique et le marquage des « Zones

30 » sont les priorités du moment.

« Pour tout cela, il faut demander des devis, rencontrer les artisans et les entreprises, organiser les plannings. Et bien sûr, en rendre compte au conseil municipal. »

Tout cela est assez chronophage mais Bertrand ne se laisse pas déborder.

« Ça roule tout seul, s'amuse-t-il. Le fait de travailler dans la fonction publique doit sûrement aider. Et, ici, à Trégomeur, on a une super équipe au niveau du personnel. Et comme au conseil, les infos circulent bien. »

De toute façon, Bertrand Renier aime être au cœur de l'action.

« Je suis plus un gars de terrain que de bureau. »

Pour autant, il lui faut tout de même participer à de nombreuses réunions, souvent en visio-conférence ces derniers temps. Celles-ci concernent bien sûr la vie de la municipalité mais, également, celle de Leff Armor Communauté.

« Je fais en effet partie des commissions insertion, urbanisme et du conseil d'administration de l'eau et de l'assainissement à la communauté de communes. Cela me permet d'être au courant des dossiers. »

Simple conseiller lors du précédent mandat, Bertrand souhaitait cette fois être adjoint afin de s'impliquer davantage encore dans sa commune. Une commune où il est particulièrement actif puisqu'il consacre depuis des années déjà beaucoup de son temps à l'Entente sportive trégomeuroise et à l'amicale laïque, dont il était le vice-président.

On le voit, la fonction d' élu et de bénévole réclame beaucoup d'abnégation et de motivation. Et, à bientôt 54 ans, Bertrand ne manque ni de l'une, ni de l'autre.

« De toute façon, j'adore ça ! » indique celui qui habite à la Ville Gilard depuis maintenant plus de dix-huit ans.

Pascal Le Coz

Le point sur les travaux



L'école publique

Profitant des vacances scolaires, nous avons entrepris de rénover les sols d'une classe de CM et de la bibliothèque de l'école publique. 126 m² de revêtement en PVC de l'entreprise Sikkens solutions de Plérin ont été posés par Cédric CORNET, artisan à Plaintel. Dans le courant de l'année, un rafraîchissement de la peinture des murs devrait être fait.



Nettoyage de l'étang et de ses alentours

Il y a quelque temps, les services techniques ont œuvré au niveau de l'étang et de ses alentours. Les tronçonneuses et autres engins de nettoyage étaient de la partie.

Une partie du branchage ont été broyé et étalé sur les différents parterres de la commune afin de limiter les propagations des mauvaises herbes et donc faciliter le travail des employés.

L'autre partie, les plus grosses sections sont à vendre au plus offrant, 2 cordes de bois. Merci aux personnes intéressées par le lot de remettre leur proposition en mairie sous enveloppe avant le 30/09/2021. Le bois sera à retirer aux services techniques, il n'y aura pas de livraison.

Salle polyvalente



Notre salle des fêtes continue sa transformation avec la cuisine, entièrement rénovée, du sol au plafond avec l'intervention de différentes entreprises locales, PLOMB'ELEC de Trégomeur pour l'eau et l'électricité, LE CORRE Florian de Boquého pour les murs et plafond, MARLEC Matthieu de Trégomeur pour le sol, LE GUEL Yoann de Pléguen pour le gaz, LE GUELVOUT Pierrick de Trémeloir pour la menuiserie et LABEL TABLE de la région Rennaise pour de nouveau matériel de cuisine et chariots à vaisselle. Cette rénovation nous est revenue à 33 363 €.

Pour de prochains spectacles, un rideau de scène a été installé par l'entreprise Loops de Langueux.



Le bloc chauffage situé à l'arrière a été sécurisé par nos services techniques, cette réalisation a permis également de mettre sous clé les conteneurs poubelle qui sont mis à disposition des personnes louant la salle.



Clément Quémar et Philippe Jouannigot, apprécient le travail varié qui leur est demandé. « Et quand on finit d'un bout, il faut recommencer de l'autre. »

Clément Quémar et Philippe Jouannigot, agents techniques

Une nécessaire polyvalence

Clément Quémar et Philippe Jouannigot composent avec Florient Bullio l'équipe des services techniques de Trégomeur. Si chacun a sa spécialité, ils sont appelés à travailler dans de nombreux domaines et à faire preuve d'une nécessaire polyvalence. Car agent technique, c'est aussi et surtout savoir intervenir sur une multitude de chantiers.

Il n'est pas tout à fait 8 heures et les températures sont encore fraîches en ce matin de printemps. Clément Quémar et Philippe Jouannigot se préparent dans l'atelier municipal et s'apprêtent à attaquer leur journée. Le planning a été vu en fin de semaine dernière avec Bertrand Renier, l'adjoint en charge des employés techniques. Ils savent ce qu'ils ont à faire.

Pour Clément, aujourd'hui, ce seront les espaces verts avec tout d'abord du désherbage puis l'entretien des massifs. Pour Philippe, il s'agira ce matin d'un peu de voirie avec une buse à déboucher en urgence.

Ils sont là, si on peut le dire de cette façon, dans leur « spécialité » bien qu'il faille dans ce métier faire preuve de polyvalence.

« Il faut même savoir plus que tout faire !, sourit Philippe. De la maçonnerie, de l'électricité, de la peinture, de la couverture... À titre d'exemple, l'autre

jour, une clé a été perdue et il a fallu que je découpe la serrure. Petit à petit. »

Appelés à intervenir sur plusieurs fronts, les deux agents ont une même idée de leur mission.

« Il faut que le boulot soit bien fait. C'est tout. Nous sommes là pour le bien-être des gens, que ça leur profite », expliquent Philippe et Clément.

Et tous deux apprécient de travailler dans une municipalité qui « leur fait confiance et qui a vraiment envie de réaliser des choses, qui impulse une dynamique. »

Originaire de Trémeloir, Clément Quémar possède, malgré son jeune âge (23 ans), une intéressante expérience. Après un CAP et un BAC Pro Aménagements paysagers au lycée de Saint-Ilan, il débute sa carrière à Plœuc-sur-Lié avant de prendre la direction de Maël-Carhaix où il ne restera finalement que deux mois.

« La mairie de Trégomeur m'a alors appelé pour me proposer un CDD qui s'est vite transformé en CDI. C'est une vraie chance pour un jeune comme moi de pouvoir être titularisé si vite. »

Philippe Jouannigot est, quant à lui, un homme du Centre-Bretagne. De Trébrivan exactement. Et il a fait une belle partie de son parcours professionnel à Treffrin, petite commune costarmoricaine située à quelques kilomètres seulement de Carhaix. Mais, à 49 ans, il a souhaité changer et se rapprocher quelque peu de la mer.

« Partir à l'aventure, plaisante-t-il. Mais pas forcément sur le littoral. » Ainsi l'offre de Trégomeur, qui cherchait un successeur à Didier Jouan, est tombée à pic. Il a depuis déménagé à Pléguien et a très vite trouvé ses marques aux services techniques de Trégomeur.

Clément et Philippe sont donc titulaires de la fonction publique territoriale. Depuis quelques mois pour Clément et depuis bien plus longtemps pour Philippe.

« Mais ce n'est pas l'essentiel, indiquent-ils. Pour nous, c'est le service que nous rendons à la population qui est important. »

Pascal Le Coz

L'école publique

Nous accueillons près de 70 élèves à l'école publique, répartis sur trois classes : les maternelles, les CP/CE1/CE2 et les CM1/CM2. L'équipe pédagogique est stable : les enseignant(e)s, l'Atsem, la directrice, l'AESH forment depuis 4 ans une équipe solide et enthousiaste.



Cette année, les sorties ont été réduites, mais les projets n'ont pas manqué. Nous avons continué à travailler sur le développement durable et pour nous aider une maman est venue faire un atelier en classe pour confectionner des bee-wraps (CE/CM). Les plus petits ont quant à eux fabriqué des véhicules à l'aide de matériaux recyclés, l'objectif était de les faire rouler.

Les séances de voile ont tout de même pu avoir lieu pour les plus grands en fin d'année et une sortie vélo est prévue

du CE2 au CM2 sur toute une journée après plusieurs séances pour préparer les futurs cyclistes. La fin de l'année sera marquée par une journée au village Gaulois pour tous les élèves de l'école.

Des travaux d'embellissement de l'école ont également été effectués dans le bâtiment des plus grands, les sols ont été changés et une partie des peintures refaite. De gros pots de fleurs colorés devraient bientôt égayer la cour de récréation. L'année prochaine, ce sont les enfants de l'école qui devraient peindre

sur les murs de l'école avec l'aide d'un graphiste.

Tous ces projets se font en partenariat avec la municipalité et l'amicale laïque que nous tenons à remercier pour leur soutien.

Virginie Bossier - Directrice

Inscription et visite de l'école
au 02 96 79 46 23 ou par mail à
ecole.0220383X@ac-rennes.fr

L'école Sainte Thérèse



Les élèves de CM1 et de CM2 s'initient à la voile à Châtelaudren

Les 9 élèves de CM de l'école Sainte Thérèse ont bénéficié de 2 séances d'initiation à la voile sur l'étang de Châtelaudren les mardis 11 et 18 mai. Ces séances étaient organisées par Leff Armor communauté et ils étaient encadrés par un animateur qualifié. Certains élèves étaient débutants tandis que d'autres avaient déjà pratiqué la voile. Ils ont appris à monter les voiles, à diriger le bateau, à gérer la puissance du vent.

La 2^{ème} journée a été particulièrement appréciée en raison d'une météo très favorable. A la fin du cycle, tous les élèves étaient capables de réaliser un parcours sur l'étang.

Le jardin à l'école : classe des maternelles CP.

A l'automne, nous avons planté des bulbes et c'est la surprise lorsque nous voyons fleurir des tulipes, des crocus et des jacinthes. Ce printemps nous poursuivons les travaux de jardinage.

Des parents sont venus enlever les mauvaises herbes dans notre jardin. Les enfants ont semé des graines de fleurs et de légumes dans des godets.

Nous avons aussi semé des graines de radis et de ciboulette dans une jardinière. Il nous reste à prendre soin de nos semis. Surtout, n'oublions pas d'arroser. Nous avons hâte de voir pousser nos semis. Il faudra un peu de patience.

Ce projet de jardinage permet d'apprendre ce qu'est une graine, ce qu'il faut pour qu'une graine pousse. Il permet aussi d'observer et de prendre soin de la nature.

Rentrée scolaire 2021-2022

La kermesse est prévue fin septembre, avec l'accueil des nouveaux parents.

Opération : « nettoyons la nature »

L'éducation à l'environnement est un thème majeur de notre projet d'école. A l'occasion d'un travail en classe des CE CM sur le thème du respect de l'environnement, les élèves ont été sensibilisés à toutes les formes de pollution. La pollution de la nature par toutes sortes de déchets a particulièrement retenu l'attention des élèves. Nous avons réfléchi à ce que nous pourrions faire à notre niveau : un ramassage de déchets dans la commune de Trégomeur. Nous nous sommes équipés de gants et nous n'avons pas tardé à remplir nos sacs.



Contact :

Directrice : Véronique RULLIER

Tel : 02 96 79 31 41 - 07 69 51 26 77

Mail : contact@ecole-tregomeur.fr

Site Internet : <http://ecole-tregomeur.fr>

Christophe Prévost, assistance et dépannage informatique à domicile La passion du service

« Je fais uniquement de la prestation de services, précise Christophe. Je ne vends pas de matériel. » À ses temps perdus, il s'adonne, comme ici, à de la simulation de vol sur... ordinateur.

Nouvellement installé à Trégomeur, Christophe Prévost propose des services qui peuvent s'avérer extrêmement précieux dans notre monde ultra-connecté : du dépannage et de l'assistance informatique à domicile ainsi que de l'installation de programmes sous Windows.



Sa maison passive du clos des Vergers respire le confort et le bien-être. C'est ici, en décembre dernier, que Christophe Prévost a posé ses valises, ses disques durs et ses ordinateurs. L'ancien militaire y a trouvé les conditions idéales pour exercer son activité d'assistance et de dépannage informatique à domicile.

« Il y a sur Trégomeur un super débit Internet. C'est important et j'apprécie énormément. »

Christophe a en quelque sorte attrapé le virus de l'informatique à la fin des années 90, lorsqu'il lui a été donné de monter son

tout premier PC. Ensuite, il s'est vraiment pris de passion pour ce qui allait devenir son travail. Dépanner, réinitialiser, installer de l'équipement internet sur PC fixes ou sur des portables (sous Windows uniquement), tout cela lui semble aujourd'hui naturel.

« J'ai du goût pour la configuration des ordinateurs, pour les améliorer », confie-t-il. Et depuis 2009 - il a débuté à Plouha - le micro-entrepreneur met ses compétences au service d'une fidèle clientèle de particuliers et d'entreprises (près de 600 per-

sonnes à ce jour) avec qui il a su tisser une réelle relation de confiance.

« Je prends tout le temps qu'il faut pour bien faire les choses. »

Pascal Le Coz

Contacts

Christophe Prévost
Assistance - Dépannage internet et initiation à domicile
9 clos des Vergers - Trégomeur
06 14 23 81 34

Associations

L'amicale Laique

Comme pour tout le monde, l'année scolaire est rythmée par la COVID et ses contraintes.

Nous nous sommes adaptés et avons mis en place des ventes à emporter.

Grâce à la mobilisation des amicalistes et à l'implication des parents et de l'école, nous avons pu mener à bien la vente d'un rougaille saucisse et d'un tajine préparé par le restaurant l'Exotique, de brioches des boulangeries Les Gallo'Pains et une vente de chocolat de Pâques Monbana. Une récolte de pommes dans des jardins de Trégomeur nous a permis de vendre un jus de pomme local, conditionné par un pressoir ambulancier. Nous avons également reconduit notre partenariat avec Les Serres du Rodo de Trégomeur pour la vente des sapins.



L'an prochain, nous souhaitons renouveler ces actions et, si le contexte sanitaire le permet, relancer le repas raclette, le carnaval et la kermesse. Nous avons aussi d'autres projets en suspens tel qu'une randonnée gourmande.

Le Club des Mégalithes

Un énorme Merci aux 65 adhérents qui ont renouvelé leurs inscriptions pour 2021, et qui ont respecté les gestes barrières et les conseils de prudence pendant les différentes périodes de confinement depuis mars 2020.

Une embellie semble apparaître à l'horizon de l'été 2021, en effet suite au déconfinement progressif jusqu'à fin juin, il serait possible de prévoir une reprise des activités à compter de Juillet/Août, sachant que, suite à son réaménagement, la cuisine de la salle polyvalente serait opérationnelle courant Juillet.

Il y aura certainement encore des gestes barrières à respecter, qui seront définis en fonction de l'évolution de Covid 19, selon les Régions et les Départements. Nous conseillons donc aux adhérents de se faire vacciner pour éviter de contaminer les autres et ainsi de se retrouver dans les meilleures conditions possibles. Nous avons TOUS, envie et surtout besoin de se revoir, la solitude pèse pour beaucoup d'entre nous.

Dans l'attente du retour des « beaux jours », restons tous prudents.

Mégalithement vôtre et à bientôt.

Nota :

Le Club des Mégalithes est à la disposition de tous (retraités, futurs retraités) pour tous renseignements concernant les différentes activités/repas et c'est avec grand plaisir que nous pourrions vous accueillir pour assister à l'une de nos réunions mensuelles.

Entente Sportive Laïque

Suite aux deux dernières saisons marquées par la Covid, L'ES Trégomeur se retrouve dans l'obligation de se repenser.

Comme beaucoup de clubs au niveau national, nous subissons une forte diminution des inscriptions pour la saison à venir.

Ne pouvant conserver 2 équipes le dimanche, il a donc été décidé de créer une équipe de foot loisir. Celle-ci disputera ses rencontres le vendredi soir dans le cadre d'un championnat amical géré par le district. Les inscriptions sont ouvertes à tous.

Pour l'équipe sénior en D2 rien n'est acquis à ce jour. Suite à l'arrêt et au départ de nombreux joueurs, le club est à la recherche de joueurs pour compléter l'effectif. Une réflexion sera

menée début juillet pour décider de la division dans laquelle elle évoluera (D2 ou D3). L'ambition étant de repartir sur un nouveau cycle avec des personnes partageant nos valeurs et le tout dans une bonne ambiance.

Enfin, par manque de bénévoles et avec grand regret, le club a décidé de mettre son école de foot en sommeil. Il manque aujourd'hui 3 à 4 encadrants pour pouvoir continuer à proposer cette activité dans des conditions optimales sur notre commune.

Merci à Maxime et à Henri d'avoir tenu jusqu'au bout malgré cette saison difficile.



Renseignements au
06 82 38 48 07

Info interco

FRANCE SERVICES

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS.



France
services

Liberté
Égalité
Fraternité

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires ! Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne... À moins de 30 minutes de chez vous, dans la commune de PLÉLO, les agents de votre France services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien.



France services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

Ainsi, pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de ces neuf partenaires nationaux mais aussi sur leurs partenaires locaux. C'est notamment le cas pour Mme LE CARRÉ (DDFIP), M. CANN (conciliateur de Justice) et Mme LE HEN (point conseil budget, prochainement).

« La notion de service public, notre état d'esprit » Jérémy MEURO, Maire de PLÉLO

Des difficultés pour accéder aux services numériques ?

Création d'une adresse e-mail, impression ou scan d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne... Les agents France services vous accompagnent également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien.

En complément des démarches administratives, France services de PLÉLO vous donne accès à des postes informatiques en libre-service.



BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

Les agents de votre France services vous accompagnent du Lundi au Vendredi aux horaires suivants : 10h - 16h le lundi, 9h - 12h les mardis et jeudis, 10h-12h / 14h-18h le mercredi et 9h-12h/14h-17h le vendredi

Vous pouvez également prendre rendez-vous au 02-96-79-53-53 ou par courriel : franceservicesplelo@gmail.com.

Accueil de loisirs : Comment inscrire mon enfant ?

Les accueils de loisirs de Leff Armor communauté proposent aux familles un mode de garde et aux enfants, des activités variées (manuelles, culturelles, sportives...) adaptées à leur âge.

Où trouver les informations ?



Les informations et programmes sont disponibles sur : www.leffarmor.fr / rubrique Enfance Jeunesse.

Comment nous joindre ?

Vous pouvez joindre les 3 pôles de proximité par téléphone ou par mail :

Lanvollon : site du Moulin de Blanchardeau
02 96 70 17 04 – alsh@leffarmor.fr

Châtaudren-Plouagat : Le Pass'Age
02 96 79 79 12 – lepassage@leffarmor.fr

Plouha : école publique
06 48 81 21 24 – alshplouha@leffarmor.fr

Quels sont les tarifs ?

Pour les enfants de 3 à 11 ans, le tarif est calculé en fonction des ressources des familles. Prenez contact avec les services qui pourront vous indiquer le coût pour une journée ou une demi-journée. Pour l'accueil des 12 à 17 ans, il est proposé une adhésion annuelle (10 €) puis un tarif calculé en fonction de l'activité.

Quand inscrire mon enfant ?

Pour les mercredis, il est possible d'inscrire son enfant tout au long de l'année. Pour les périodes de vacances scolaires, il est nécessaire de faire une inscription entre une à trois semaines avant les vacances. A noter : le nombre de places par accueil de loisirs est limité.



TROP FORT LE TRI!

VOTRE MÉMO TRI

DÉCHETS RECYCLABLES
Vides et en vrac

Emballages plastiques

Papiers et cartonnets

Emballages métalliques

EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles, pots, bocaux et flacons, sans bouchon ni couvercle.

Vides et en vrac
Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

JE NE DÉPOSE PAS
Vaisselle, ampoule, terre cuite...

ORDURES MÉNAGÈRES

Les autres déchets quotidiens : Restes alimentaires, essuie-tout, mouchoirs, couches...

Déchets à placer dans des sacs fermés à l'intérieur du conteneur.

CITEO
Donner ensemble une nouvelle vie à nos produits.

en savoir +
www.saintbrieuc-armor-agglo.fr
N°Azur 0 810 121 600

SAINTE-BRIEUC ARMOR
AGGLOMÉRATION

La terre, la mer, l'avenir en commun
saintbrieuc-armor-agglo.fr

QUESTGO

Leff Armor Communauté a adhéré en 2019 à une plateforme en ligne dédiée au covoiturage du quotidien.

La plate-forme Ouestgo.fr permet aux usagers effectuant le même trajet quotidien d'entrer en contact gratuitement et sans intermédiaire.

Il est possible de créer des communautés de covoitureurs pouvant par exemple rassembler les employés d'une même entreprise ou collectivité.

Un outil de covoiturage dédié aux événements (spectacles, festivals...) et un service de covoiturage solidaire sont également proposés.



Rendez-vous sur ouestgo.fr !

Appliation téléchargeable sur smartphone



Concours photo

« La commune de Trégomeur à travers votre regard »

Avec les belles lumières de l'été, c'est le bon moment pour prendre des photos pour le concours organisé par la municipalité !

Vous avez jusqu'au 17 septembre pour envoyer vos clichés sur le large thème « La commune de Trégomeur à travers votre regard ».

Les photographies sélectionnées seront publiées dans le bulletin municipal, sur le site internet (à venir), et pour tout autre besoin de communication de la commune (expositions, articles de presse...). Ce concours est gratuit et ouvert à tous les photographes amateurs habitant Trégomeur. Seules les photos réalisées sur le territoire communal seront retenues. Le concours est ouvert à toute personne majeure ou mineure, dans la mesure où

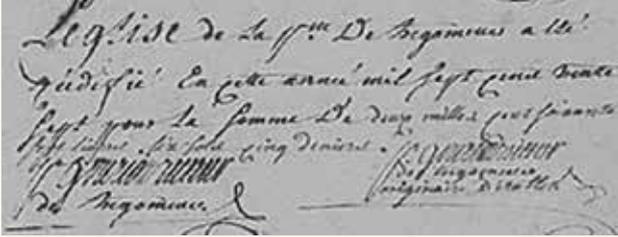
la personne mineure fournit l'autorisation d'un parent ou tuteur. La participation est limitée à 3 clichés par personne.

Les candidats doivent être dépositaires des droits liés à l'image. Ils doivent avoir l'autorisation des personnes identifiées sur la ou les photos présentées, ainsi que l'autorisation d'utiliser l'image de lieu privé.

3 prix seront décernés, le jury se réserve la possibilité d'un prix supplémentaire « coup de cœur ».

1^{er} prix : un bon d'achat d'une valeur de 50 €
 2^{ème} prix : un bon d'achat d'une valeur de 40 €
 3^{ème} prix : un bon d'achat d'une valeur de 30 €
 Le règlement complet et le bulletin de participation sont à retirer par mél à la mairie : tregomeurinfo@gmail.com





Un chantier d'importance en 1737

Depuis plusieurs années l'état de l'église(1) est un continuel chantier d'entretien surtout au niveau de la charpente. Aussi sur ordre de l'évêque, le général(1) de la paroisse, en 1731, décide d'affecter une somme de 806 livres pour payer des réparations plus importantes.

-Les ressources : La fabrique(1), par l'intermédiaire des trésoriers et en respect de ce qui a été décidé par le général de paroisse, effectue les différentes dépenses (cierges pour l'autel, huile pour la lampe, registres de baptêmes, mariages et sépultures et parfois achat de vêtements religieux et autres petites dépenses comme des chandelles de suif pour la nuit de Noël, le sonneur de cloches, le blanchissage du linge,...). Pour cela, les trésoriers se chargent de récupérer les rentes attribuées à l'église sous forme boisseaux de froment. (Les principaux seigneurs, dits seigneurs fondateurs, ont affectés sur des parcelles de terre la fourniture de boisseaux de froment et d'avoine. C'est le paysan locataire de cette terre qui est chargé de remettre les boisseaux de grain. La fabrique a aussi reçu des parcelles de terre qu'elle loue. Elle reçoit des dons (beurre, lin, cochon). Tout cela est vendu aux enchères. Ainsi en 1730 la recette se monte à 263 livres et la dépense à 182 livres. Les économies réalisées sont enfermées dans un coffre avec tous les papiers notariés importants. Ce coffre comporte trois clés différentes : l'une détenue par le prêtre et les deux autres par les trésoriers.

Donc, le 19 juillet 1731, au cours de la visite de l'évêque, après avoir fait un rapport détaillé des différentes recettes par les trésoriers de la fabrique, et réunion du général de la paroisse, il est ordonné des réparations à l'église et pour cela on remet entre les mains de Louis Drilllet la somme de 806 livres en présence de Michel Jouan, Jean le Saulnier et Pierre Guégan qui ont signé le compte-rendu. Mais l'année suivante les travaux ne sont pas commencés car il y a des contestations pour les prééminences(1). En 1733, on note simplement une dépense pour payer le charpentier qui a réparé le jubé(1).

Enfin en 1737, apparaissent enfin les premières dépenses. Une ligne concernant les maçons nous laisse supposer que des devis ont été présentés. Ainsi on leur paie 165 livres suivant le marché fait par les trésoriers mais les trésoriers vont devoir ajouter une centaine de livres pour divers travaux. Les travaux sont importants car le 21 septembre 1737 on ne peut enterrer Toussaint Laloyer dans l'église(1) à cause des travaux...

(on peut insérer à cet emplacement le plan de l'église en 1797)

-Pierre le Gludic, couvreur, habitant Trégomeur mais né à la Roche-Derrien, descend la vieille couverture et le lambris pour 16 livres et les charpentiers font deux échelles avec le bois récupéré de l'église. Il va falloir acheter 42 milliers d'ardoises (pour 188 livres), des lattes, chevrons, clous, chevilles, affaiteaux (pour le faitage). -Les maçons sont nombreux : Jean Malle de Lantic ; Jean, Claude et Marc Jégu de Bernier et St Nicolas: ils vont devoir démolir « la massonne » de la sacristie, et seront payés 370 livres. Ils vont devoir placer les encadrements en granit commandés au maître tailleur de la Méaugon : 3 portes et 8 fenêtres et des pierres pour le campanier (clocher) pour 120 livres. Il a fallu leur fournir des cordes pour monter les pierres de taille, acheter à Binic des barriques de chaux et des pots pour l'eau pour mélanger à l'argile prise dans les Grandes Landes. -Les charpentiers : François et Guillaume Michel de Pordic seront payés 228 livres pour monter la charpente faite avec du bois acheté à Mr de la Ville-Basse de la Ville Fréhour.

-La petite main-d'œuvre pour aider les maçons (126 livres) et les « harnois » (attelages de chevaux) pour aller chercher le bois, la pierre, les ardoises (6 livres pour deux attelages pour aller chercher le bois.) -Un autre poste important est le fer que l'on va acheter chez Toussaint le Breton, marchand à Binic. Il s'agit de barres et vergettes de fer pour tenir les vitres qui seront mises en forme par François le Pechon, maréchal de Binic. Les vitres seront posées par maître Vaunormand de St Briec. Il ne faut pas oublier les 6 écussons d'armoiries « des seigneurs fondateurs de l'église.» Il y a aussi les portes et serrures. Rien ne change avec notre époque dans les dépassements de budget : on avait prévu 806 livres en 1731 et le total du chantier s'éleva à 2167 livres ! (Somme que marquera le prêtre Gourio dans le registre des baptêmes de l'année 1737). Le poids de la toiture restera un problème puisque en 1782 on rajoutera un éperon en pierre de taille du côté du presbytère pour soutenir les murs et à l'intérieur des tirants (barres de fer). Au cours des années elle subira encore de nombreux changements. (on peut insérer à cet endroit l'image 1737, chantier de l'église)



(1) Un peu de vocabulaire :

- **L'église** est le seul monument d'importance dans le bourg de Trégomeur, malheureusement pas de plan ni de photo de ce bâtiment en 1730. Elle aurait été composée d'une nef avec côté nord une ou deux chapelles et une sacristie.
- **Sépultures** : en 1719 : Le parlement de Bretagne interdit d'enterrer les morts dans les églises mais il faudra attendre longtemps avant que cette habitude cesse.
- **La fabrique** : désigne ceux qui gèrent le fonctionnement et les biens de l'église.
- **Le « général »** de paroisse est un conseil à la fois paroissial et municipal. Il se désigne parfois sous le nom de : corps politique de la paroisse ». C'est une assemblée restreinte, représentant tous les habitants de la paroisse... Les délibérations désignaient chaque année deux trésoriers, les égailleurs qui devaient répartir et recueillir l'argent des contribuables (les décimes). Ils fixaient aussi le montant d'autres charges pesant sur les paroissiens : entretien de l'église et du presbytère, soulagement des pauvres, etc...Les fabriciens recevaient les offrandes, faisaient les dépenses et rendaient leurs comptes à la fin de l'exercice annuel devant l'évêque ou l'un de ses adjoints.
- **Les prééminences** : Chaque seigneur fondateur (V.I.P. de l'époque), en échange des rentes qu'il a données à la fabrique, a droit à un banc avec son blason et emplacement de tombeau (enfeu) pour sa famille. Mais les années et les héritages passants, le départ de ces seigneurs vers la ville, on ne sait plus forcément qui est le plus important ou le titulaire du banc.
- **Le jubé** : Cloison de bois sculpté qui séparait le chœur de la nef.
- **Quel est le coût de la vie ?** : (une livre est égale à 20 sols), : Un couvreur : 10 sols par jour, un apprenti maçon : 6 sols, une journée d'homme avec son attelage : 16 sols, une vache : 18 livres, un cochon : 8 livres, un domestique chez un noble peut espérer 200 livres pour une année...etc..

La principale source de cet article se trouve sous la cote 20 G 637 aux archives départementales des Côtes d'Armor

illustrations :
-le plan de l'église en 1797
-le coût du chantier en 1737
daniel.burel@wanadoo.fr

René EPERT, 92 ans, se souvient !

Le recueil de témoignages est toujours un moment d'émotion intense. Jean-Michel Martin, fidèle membre de l'ABSA 39-45 en a beaucoup recueilli dans les Côtes-d'Armor. Mais 78 ans après des faits, recueillir un témoignage devient un évènement exceptionnel. C'est pourtant ce que Jean-Michel a réussi à faire en rencontrant le 23 février 2021 René EPERT, 92 ans, à Trégomeur (22) où il réside.



Vendredi 31 décembre 1943, Trégomeur, Côtes du Nord, chute du Me Bf 109 de Klaus P. Klinkauf.

« Nous étions en pleine guerre .les allemands étaient partout. J'avais 15 ans. Je vivais chez mes parents. Notre maison familiale se situait au village de la Ville Daniel. C'était le début de l'après-midi. Il faisait un temps magnifique, avec un ciel bleu sans nuage. L'air était frais. J'étais dans notre jardin avec mon père et un oncle qui, prisonnier, venait juste d'être libéré par les allemands. Soudain on entendit dans le ciel un vacarme énorme.

« ... ça ferrailait dur ! »

Le bruit venait de la direction de Saint Quay-Portrieux, situé au nord-ouest. On aperçut tout d'abord des avions qui virevoltaient dans le ciel. Les ailes brillaient dans le soleil. Un combat aérien

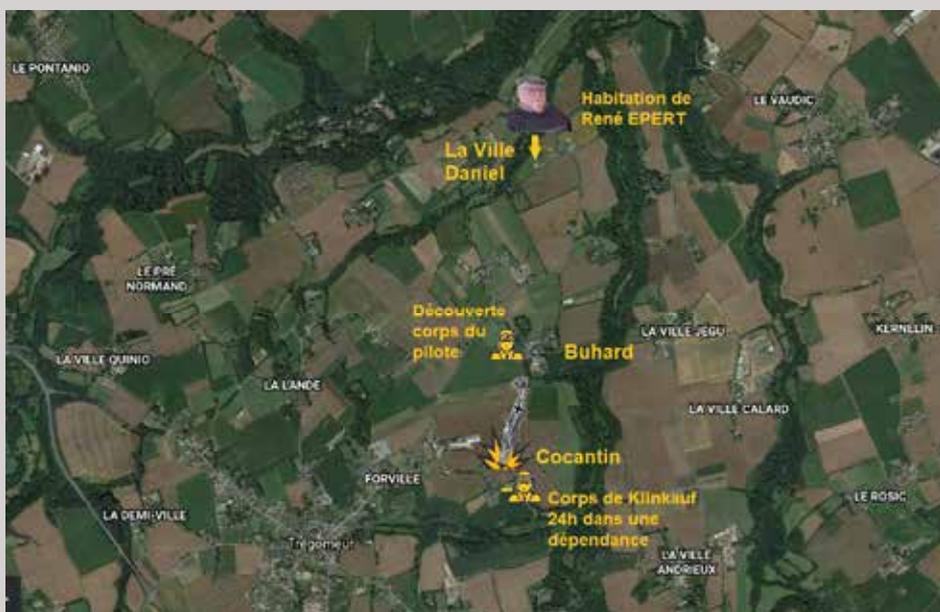
se déroulait sous nos yeux mais malgré tout un peu éloigné. Ça « ferrailait dur ! ». Le bruit des mitrailleuses était incessant. Il y avait de plus en plus d'avions dans le ciel. Surpris par un tel spectacle nous n'avions même pas pensé à nous protéger des balles qui auraient pu venir se perdre jusqu'à nous. Cela durait depuis un bon moment quand soudain, dans le lointain, venant de la direction de Paimpol - Saint-Quay, l'on vit un des chasseurs qui venait dans notre direction. C'est du moins ce qui nous semblait. Il perdait de plus en plus d'altitude. On remarqua que son train d'atterrissage n'était pas sorti. Un filet d'huile noire faisait une traînée en arrière de l'avion. L'aviateur avait sans doute voulu sauter en parachute. Il pendait sur le côté gauche, attaché par des cordages dont certains étaient enroulés à l'antenne placée sur le dessus et en arrière du cockpit. D'autres cordages étaient accrochés à l'empennage. Il perdait toujours de l'altitude. L'avia-teur ne se débattait pas. Était il mort ? On ne vit plus l'appareil, très bas, caché par un rideau d'arbres mais on entendit un grand fracas. Il s'était écrasé dans un champ en pente près du village de Cocantin (photo).

Sur site, deux pommiers furent arrachés. On apprit que le corps du pilote qui s'était détaché de l'appareil, fut retrouvé dans

un champ près du village de Buhard. Les allemands, arrivés rapidement sur les lieux, nous interdirent l'accès au site du crash mais de loin, cachés derrière un talus, on put apercevoir la carcasse disloquée. Le corps du pilote fut déposé 24 heures dans la dépendance d'une maison au village de Cocantin. Les allemands l'emmenèrent le lende-main. L'épave de l'avion fut enlevée dans les jours qui suivirent. »



Monsieur EPERT raconte également qu'un jour où il travaillait dans un champ en compagnie de son père, un Mosquito (bimoteur de la Royal Air Force) largua ses deux réservoirs annexes de carburant à quelques centaines de mètres d'eux. Ils s'en approchèrent avec méfiance car vu leur forme, ils pensèrent à des bombes. Très vite, vu l'odeur d'essence, ils découvrirent que c'était des réservoirs. Les quelques litres qui s'y trouvaient encore furent récupérés. C'était si rare d'en trouver à cette époque.



Les points de chute du pilote, de l'avion, et le lieu où habitait le témoin du crash, René EPERT (15 ans à l'époque)

Remerciement à Monsieur René EPERT pour son témoignage.
Merci à Messieurs EPERT père et fils, pour l'accueil qu'ils m'ont réservé.
Merci également à Yves LEMOINE pour avoir organisé cette rencontre.
Merci enfin à Yves GENACHTE LE BAIL et Frédéric HENOFF pour leur aide.

Jean Michel MARTIN ABSA 39-45 -
Février 2021

Par Jean-Michel Martin
(photos Jean-Michel Martin)

Le dernier vol de Klaus P. KLINKAUF, le 31 décembre 1943

Le Gefreiter **Klaus Peter KLINKAUF**, Caporal Pilote de la Luftwaffe (Armée de l'Air Allemande), était engagé au 5ème Staffel de la Jagdgeschwader 2 Richthofen (5^e escadrille de la 2^e escadre de chasse) en mai 1943. Il était né le 10 octobre 1922 à Berlin. Âgé de 21 ans, cette mission du 31 décembre 1943 lui fut fatale. Ce dernier jour de l'année 1943, au sein du groupe de chasse, il décolla vers 14 heures de l'aérodrome de Creil dans l'Oise. Il pilotait un Messerschmitt Bf 109 de type G6 Werknummer 15383 (numéro de construction usine). La mission avait pour objectif l'attaque de 200 bombardiers américains de l'US Army Air force de type Boeing B-17 qui revenaient de mission de bombardement sur les aérodromes de Bordeaux Mérignac en Gironde, mais également la Rochelle

en Charente-Maritime. Les chasseurs américains et anglais, venus en protection et accompagnement des lourds quadrimoteurs, encadraient les escadrilles. Ce même jour, 87 bombardiers B-24 revenaient aussi de bombarder l'aérodrome de Saint-Jean d'Angély en Charente-Maritime. Ils furent aussi les cibles des chasseurs allemands. Un coéquipier du même escadron, pilotant le même type de chasseur, tomba sur **Kertugal en Saint-Quay-Portrieux**, touché lui aussi par les chasseurs alliés. Le combat se déroula au dessus des îles au large de Saint-Quay. Le sergent pilote **Günther REGGENTIN** fut grièvement blessé au bassin et aux jambes. Il décéda en 1946.

Klaus Peter KLINKAUF repose au cimetière allemand de Lesneven dans le Finistère.



Familien- u. Vorname:	G-A 17617333
Klinkauf, Klaus-Peter	
geb. am:	10.10.1922 in Berlin Kreis:
Truppenteil:	
5. Staffel Jagdgeschwader Richthofen 2	
Erfah-Truppenteil:	St.-M.: 59745/384
Dienstgrad:	
Gefr. akt. Flgfr.	
Tag, Stunde, Ort u. Art des Verlustes:	
31.12.43. Tregemeur bei St. Brieux gefallen. L.	
Urschriftliche Verlust-Listen Nr.: 100 a Hdt. Nr. 6	

Acte de décès de Klaus Peter KLINKAUF

Nom de famille et Prénom :

Klinkauf Klaus-Peter

Né le : 10.10.1922 à Berlin Arrondissement - Canton :

Unité : 5. Staffel Jagdgeschwader Richthofen 2

Unité de réserve :

Matricule : 59745/384

Grade : Gefreiter Aktiv Flugzeugführer (pilote)

Jour, heure, lieu et cause : 31.12.43 Tregemeur bei St

Brieux du décès : décédé



Messerschmitt Bf 109 G-6 de la 5./ JG 2 (W.Nr. 20776) piloté par Günther REGGENTIN.

Klaus Peter KLINKAUF pilotait le même type d'avion au sein de la même unité. Profil © Jean-Marie Guillou

Par Jean-Michel Martin, avec la complicité de Frédéric Hénoff et Yves Genachte Le Bail (photo J.M. Martin - Profil Jean-Marie Guillou)

Tajine de légumes au poulet



Ingrédients pour 4 personnes
Préparation : 30min
Cuisson : 120mn

- 4 filet ou cuisse de poulet
- 3 tomates
- 2 courgettes
- 1 aubergine
- 1 poivron rouge
- 1 poivron vert
- 2 oignons
- 4 gousses d'ail
- 30 cl d'eau
- 1 cuillère à soupe d'épices orientale
- 1 cuillère à soupe de concentré de tomates
- 1 cube de bouillon de légumes
- Huile d'olive
- Sel
- Poivre



Préparation

1. Préchauffer le four à 150°C
1. Émincer les oignons
1. Hacher l'ail
1. Tailler les légumes en tronçons de 2 cm
1. Détailler les filets de poulet en 3
1. Dans une cocotte allant au four ou une tajine, faire revenir les filets de poulet avec l'oignons et l'ail
1. Ajouter tous les légumes, les épices orientales
1. Ajouter le cube de bouillon de légumes, l'eau et le concentré de tomates
1. Mélanger
1. Porter à ébullition
1. Enfourner à couvert 120min à 150°C
1. Rectifier l'assaisonnement
1. Déguster avec de la semoule

BON APPETIT

Elisabeth THEFFO
l'atelier cuisine Elisabeth

<http://www.facebook.com/groups/389017444859247/>

Envoyez votre recette préférée à tregomeurinfo@gmail.com, avec une photo. Nous la publierons dans un prochain numéro.

TREGO MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8
A								
B								
C								
D								
E								
F								
G								
H								

HORIZONTALEMENT

- A. Saint patron de Trégomeur.
- B. Tout ce qui brille n'en est pas. Attention, ça peut rougir !
- C. Marques de civilité.
- D. Même pas mal !
- E. Etang breton. Parfois sans fin.
- F. Opacité de la cornée.
- G. Parfaitement comprise.
- H. Sans relation. Grande Taille.

VERTICALEMENT

1. On ne les voit pas au Zooparc de Trégomeur mais gare à eux malgré tout !
2. Prénom féminin. Arrivé.
3. Avant l'ONU. Gardé secret.
4. Il a fait le vilain du côté de Très les Bois.
5. Vent breton. Peut être obstiné.
6. Responsable de bien des maux depuis des mois.
7. Coule dans les Côtes d'Armor.
8. Femelles de Lièvres. Déterminant espagnol.

Solution du bulletin de Décembre 2020

	1	2	3	4	5	6	7	8
A	M	O	U	L	I	N		R
B	A	S	I	E		O	T	E
C	N	E		M	O	Y	E	U
D	A	S	S	U	M	E	E	S
E	C		F	R	I	T		S
F	H	E		I	T	T		I
G		L	I	E		E	S	T
H	R	U	I	N	E		T	E



L'ensemble du conseil municipal vous souhaite un bel été

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Denis MANAC'H
COMMISSION DU BULLETIN MUNICIPAL : Denis MANAC'H, Valérie RAMONÉ, Nicolas LE GONIDEC, Bertrand RENIER, Florence TRAVERT Richard LE CARRÉ, Denis LE BUHAN, assistés de Catherine MORIN et Valérie MENU.

RÉDACTION : Commission du bulletin municipal - Pascal LE COZ journaliste indépendant - Daniel BUREL, Jean Michel MARTIN
IMPRESSION : RoudennGrafik
CONTACTS : Mairie de Trégomeur - Tél. : 02 96 79 01 13
 E-mail : mairie.tregomeur@wanadoo.fr